

Accueils de Loisirs

Projet Educatif

Ville de

Saint Palais sur Mer

Responsable gestionnaire :

Mr Claude BAUDIN, Maire de la commune de Saint-Palais-sur-Mer, 17420.

Situation :

Saint-Palais-sur-Mer est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente Maritime (région Nouvelle Aquitaine). Station balnéaire ayant pris son essor à la fin du XIXe siècle, Saint-Palais-sur-Mer est une commune résidentielle de la proche banlieue ouest de Royan, la deuxième plus grande ville du canton de la Tremblade. Située à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, face à l'océan Atlantique, sur la côte de beauté, elle appartient géographiquement au pays royannais et à la presqu'île d'Arvert.

Aujourd'hui Saint-Palais-sur-Mer compte 3988 habitants (source INSEE, janvier 2020), dont 60% de retraités.

La commune de Saint-Palais-sur-Mer offre un cadre de vie des plus agréables de par sa situation géographique et des nombreuses infrastructures permettant aux enfants et aux jeunes de se retrouver :

- Les plages de Nauzan, du Bureau, du Platin et de la grande côte.
- Le parc de Raymond Vigne comprenant un parcours de santé autour d'un magnifique lac, un city stade, des structures de jeux pour enfants et un espace naturel protégé accueillant une réserve d'oiseaux, un arborétum et des ruches.
- Le skate Parc
- Le marché

Les structures sportives également très appréciées par la population :

- Le gymnase Dominique Rocheteau
- Les cours de tennis
- La base nautique et son école de voile, de surf ou encore de paddle
- Les terrains de pétanque.
- Les stades de football
- Le Dojo (Judo, arts martiaux...)
- Le golf de 18 trous
- Le Centre équestre

Les structures permettant l'épanouissement culturel et artistique :

- La nouvelle salle de spectacle/cinéma Michel Legrand.
- Le centre associatif
- Le centre culturel Boris Vian, regroupant la médiathèque, le conservatoire de musique et de danse, les ateliers de théâtre et la web radio.

A ces différentes infrastructures viennent s'ajouter le groupe scolaire Lucien Robin qui peut recevoir jusqu'à 11 classes de la maternelle au CM2.

Il accueille également les accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire. La maison Saint-Palais-Djeun's a permis d'agrandir les locaux de l'accueil de loisirs et ainsi proposer aux plus grands (8-13 ans) un lieu d'activité adapté à cette tranche d'âge.

Les objectifs éducatifs visés par la Ville de saint Palais :

- Favoriser le développement, l'épanouissement, l'ouverture et l'autonomie des enfants et des jeunes par une offre éducative adaptée et de qualité.
- Développer des actions éducatives favorisant la citoyenneté, le développement durable, la découverte et le respect de l'environnement.
- Encourager l'implication des familles et des acteurs éducatifs au sens large.
- Favoriser le lien intergénérationnel.
- Porter une attention particulière à l'enfant en apportant une aide et un soutien aux familles.
- S'ouvrir à l'autre en développant des actions en partenariat avec les communes voisines.
- Promouvoir des démarches de sensibilisation et d'éducation aux comportements favorables à la santé et au bien-être.

Les différents accueils sur le territoire communal :

- Un accueil de loisirs extrascolaire ouvert aux enfants de 3 à 13 ans, proposant des activités variées permettant de développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques.

Des nuitées, veillées, mini-séjour peuvent être également proposés aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs afin de diversifier l'offre proposée.

Des stages sportifs, culturels, artistiques seront organisés afin d'amener l'enfant à de nouveaux apprentissages offrant ainsi des mises en situations variées et riches en sensations, afin de leur permettre de développer leurs facultés d'adaptation à leur environnement.

- Un accueil de loisirs périscolaire, avant et après la classe, pour les enfants scolarisés sur la commune, proposant également des activités ludiques, sportives, créatives, d'expressions, libres et de détente adaptées aux enfants et encadrées par une équipe d'animation professionnelle.

La finalité des actions organisées par la Ville de Saint Palais, et notamment des accueils de loisirs communaux, est « d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille, l'école et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Il favorise la relation avec les autres professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dans un esprit de prévention. »

Claude Baudin,


Maire



